

BIDEMENT / BIDAMMENT (Pierre).

Il était enfant de chœur en la cathédrale de Tréguier, en 1622, quand il reçoit les leçons de serpent de Thomas DESBOIS. Lors du chapitre du 17 août 1626, en présence de l'évêque, Pierre Bidement, l'un des choristes, coupable d'insolences commises contre la personne du prélat à la sortie des vêpres du jour précédent, est « privé de l'habit, distribution et gages du chœur sans espoir d'y estre jamais restably » (2 G 285). Mais il semble toujours y jouer, puisque le 25 septembre suivant, le chapitre ordonne au procureur de la fabrique de payer six livres tournois à Pierre Bidement « pour avoir joué du serpent es jours de dimanche et festes depuis un moys en ça ». Le 25 septembre 1634, il est reçu à distribution de chantre aux gages de 10 L par mois.